



Le relevé actualisé de points

 06/03/2023

Depuis 2009, les salariés du privé peuvent consulter directement en ligne leur relevé actualisé de points. Ce relevé recense le nombre de points acquis depuis le début de leur carrière dans les régimes complémentaires Arrco et Agirc (et Agirc-Arrco depuis le 1er janvier 2019). Il remplace les relevés annuels papier. Présentation du relevé actualisé de points

Qu'est-ce que le relevé actualisé de points ?

Le relevé actualisé de points récapitule, année par année, l'ensemble des droits que vous avez acquis depuis le début de votre carrière auprès de vos régimes complémentaires : Arrco pour l'ensemble des salariés et Agirc si vous êtes ou avez été cadre. À noter que l'Agirc et l'Arrco ont [fusionné le 1^{er} janvier 2019](#). Il s'agit, en somme, de votre **relevé de situation individuelle au regard de votre retraite complémentaire**.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ			Mme DURAND Marie 24 bis rue Blanche 75015 Paris		
RELEVÉ DE POINTS					
ANNÉE	Période		Activité ou nature de la période	Points	
	Début	Fin		ARRCO	AGIRC
1986	03/11	31/12	ENTREPRISE MAGENTA	12,79	13
1987	Année d'activité	31/12	ENTREPRISE MAGENTA	78,65	160
1988	01/01	31/12	ENTREPRISE MAGENTA	83,3	159
1989	01/01	30/04	ENTREPRISE MAGENTA	81,75	158
1990	01/01	31/12	ENTREPRISE MAGENTA	Nombre de points cumulés sur la période	
1991	01/01	31/01	ENTREPRISE MAGENTA	8,52	13
Périodes d'activité	31/01	31/01	ENTREPRISE MAGENTA	10,00	29
1991	03/06	31/12	CHÔMAGE	47,66	92
1992	01/01	31/10	CHÔMAGE	70,52	132
1992	01/11	31/12	ENTREPRISE VERMILLON	Nom de l'employeur ou nature de l'activité	
1993	01/01	31/12	ENTREPRISE VERMILLON		
1994	01/01	31/12	ENTREPRISE VERMILLON	164,21	277

2017	01/01	31/12	ENTREPRISE VERMILLON	144,98	430
2018	01/01	31/12	ENTREPRISE VERMILLON	143,83	433
2019	01/01	31/12	ENTREPRISE VERMILLON	576,83	
2020	01/01	31/12	Nombre total de points cumulés au cours de votre carrière		583,27
2021	01/01	31/12			579,27
TOTAL DES POINTS				11 968,94	

01/11/2022 10:00:00

AU 1ER JANVIER 2019, L'AGIRC ET L'ARRCO FUSIONNENT EN UN SEUL RÉGIME, LE RÉGIME AGIRC-ARRCO. LA VALEUR DU POINT AGIRC-ARRCO AU 01 NOVEMBRE 2022 EST DE : 1,34980 EURO.

Retrouvez la description détaillée de l'infographie : [Le relevé actualisé de points](#)

Comment obtenir son relevé actualisé de points ?

Pour connaître le nombre de points que vous avez acquis depuis le début de votre carrière et accéder à votre relevé de points, créez votre [espace personnel sur le site de l'Agirc-Arrco](#)

Vous aurez ainsi accès à l'ensemble des points enregistrés à votre nom depuis votre premier contrat de salarié à l'Arrco, éventuellement à l'Agirc (pour les périodes où vous étiez cadre), et depuis le 1er janvier 2019 à l'Agirc-Arrco. Vérifiez l'exactitude de ces données, en vous assurant qu'aucune année ni aucun employeur n'ont été oubliés.

En effet, ces informations serviront de base par la suite pour définir le montant de votre pension de retraite complémentaire. Si vous constatez une erreur sur votre relevé actualisé de points, prenez contact avec votre caisse de retraite pour demander la régularisation de votre situation.

Bon à savoir : ces éléments se retrouvent également sur votre [Relevé de situation individuelle](#) (RIS). Contrairement au relevé actualisé de points, ce document recense l'intégralité de vos droits acquis pour la retraite au sein de l'ensemble des régimes complémentaires comme des régimes de base.

Comment calculer le montant de sa pension complémentaire ?

Les régimes de retraite complémentaire fonctionnent par points. Tout au long de votre carrière, les cotisations versées sont converties en points. Le nombre de points est donc définitivement acquis.

Au moment de votre retraite, le niveau de votre pension complémentaire sera calculé en **multipliant le nombre de points acquis par la valeur du point à cette date**.

Vous pouvez donc dès aujourd'hui estimer le montant que vous percevrez à votre retraite. En multipliant le nombre de vos points Agirc-Arrco par sa valeur actuelle (1,3498 € depuis le 1^{er} novembre 2022) vous obtenez le montant de la pension annuelle que vous verseraient ces caisses si vous preniez votre retraite aujourd'hui. Il ne vous restera plus qu'à diviser par 12 pour avoir un montant mensuel.

Les valeurs des points sont indexées sur l'évolution des prix à la consommation hors tabac, diminuée de 1 point. Le 1^{er} novembre 2022, l'augmentation a été fixée à 5,12 %, ce qui a fait passer la valeur du point de 1,2841 € à 1,3498 €.

En savoir plus sur [les documents à comprendre pour partir à la retraite dans de bonnes conditions](#)